

Technicien en diagnostics immobiliers

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 24135481F — Mise à jour : 21 janvier 2026

Organisme responsable : **Up n'PRO - ID School**

Contenu

Objectifs

Compétences attestées

Intégrer dans son activité le suivi des évolutions technologiques sur les matériels et outils à utiliser, en utilisant la veille réglementaire et technique, afin d'assurer des prestations de diagnostic de qualité et conformes aux exigences réglementaires

Assurer le suivi métrologique des équipements de mesure (garantie de fiabilité des mesures), au moyen de procédures d'étalonnage et/ou vérifications adaptées, dans le but de garantir la fiabilité de ses prestations de contrôle.

Évaluer les risques professionnels de l'activité de diagnostic en identifiant et en hiérarchisant les risques lors des interventions sur site et en les formalisant dans le DUER, afin de planifier des actions de prévention des risques professionnels liés à l'exercice du métier de technicien en diagnostics immobiliers.

Appliquer les principes de prévention des risques professionnels en s'appuyant sur les modes opératoires exigés réglementairement et procédures existantes pour appréhender les risques pour la santé et la sécurité au travail pour les parties concernées dans le cadre de la réalisation d'une mission de diagnostic.

Organiser la veille relative à son activité en identifiant et décrivant les différentes sources et outils nécessaires à la veille réglementaire et technologique afin de détecter et collecter les données fondatrice de l'activité du diagnostic immobilier et constituer un dispositif de suivi et d'amélioration continue de l'activité.

Structurer le suivi de ses compétences en prenant en compte les éléments de veille d'activité et du marché ainsi que la périodicité réglementairement définie dans l'arrêté compétences du 24 décembre 2021 afin d'être toujours habilité à réaliser les missions de diagnostic et de satisfaire ses donneurs d'ordres.

Déterminer les éléments relatifs au bien immobilier objet de la mission de diagnostic à réaliser, en lien avec les aspects réglementaires et légaux, en répercutant les informations recueillies dans son ordre de mission et en identifiant, le cas échéant des situations de handicap, dans le but de définir le(s) diagnostic(s) immobilier(s) à réaliser et les modalités d'investigation.

Élaborer un devis en utilisant la grille tarifaire applicable, afin d'établir une proposition commerciale adaptée au besoin précédemment identifié, concurrentielle, conforme à l'ordre de mission et à l'article L121-20-12 du code de la consommation

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Niveau Bac général, pro ou techno, BP

Niveau de sortie

Niveau BTS - Bac +2

Liste des certifications

Technicien en diagnostics immobiliers

Code RNCP : 37527

Métiers associés

- C1504 — Transaction immobilière
- F1103 — Contrôle et diagnostic technique du bâtiment
- F1106 — Ingénierie et études du BTP
- F1204 — Qualité Sécurité Environnement et protection santé du BTP
- H1301 — Inspection de conformité

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2147257	À distance	—	29/03/2026	02/07/2026
2179153	Présentiel	Saint-Grégoire	19/04/2026	30/07/2026

Source : GREF Bretagne #24135481F